

**ASSOCIATION BELLEVILLE CITOYENNE**

**Association**  
18 RUE BISSON  
75020 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

*Ce rapport contient 15 pages*

## **ASSOCIATION BELLEVILLE CITOYENNE**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Siège social : 18 rue Bisson, 75020 Paris

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs

### **Opinion**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION BELLEVILLE CITOYENNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le bureau le 04 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

---

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'association relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Amiens, le 27 juillet 2020

**ESS EXPERTISE**



Valentin DUTOTE,  
Commissaire aux Comptes  
Associé

## **ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

---

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement	3 974	2 405	1 569	2 521
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	62 094	14 316	47 778	60 197
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres	37 085	15 837	21 247	20 327
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (1)</i>				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 047		1 047	1 047
<b>TOTAL I</b>	<b>104 200</b>	<b>32 558</b>	<b>71 641</b>	<b>84 091</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL II</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
<i>Créances (2)</i>				
Usagers et comptes rattachés				4 000
Autres	247 984		247 984	95 702
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	25 424		25 424	90 327
<i>Charges constatées d'avance (2)</i>				
<b>TOTAL III</b>	<b>273 408</b>		<b>273 408</b>	<b>190 030</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler <b>IV</b>				
Primes de remboursement des emprunts <b>V</b>				
Ecarts de conversion actif <b>VI</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>377 608</b>	<b>32 558</b>	<b>345 049</b>	<b>274 121</b>
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
Engagements reçus :				
- Legs nets à réaliser :				
- Acceptés par les organes statutairement compétents				
- Autorisés par l'organisme de tutelle				
- Dons en nature restant à vendre				
- Avals, cautions et garanties reçus				
- Créances escomptées non échues				
- Pour utilisation en crédit-bail mobilier				
- Pour utilisation en crédit-bail immobilier				
- Autres				

## Bilan Passif

BILAN PASSIF	Du 01/01/2019	
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	40 809	57 479
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	<b>-38 923</b>	<b>-16 670</b>
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	62 051	86 495
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
<b>TOTAL I</b>	<b>63 936</b>	<b>127 304</b>
Comptes de liaison		
<b>TOTAL II</b>		
<b>PROVISIONS ET FONDS DEDIES</b>		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
Fonds dédiés sur :		
- Subventions de fonctionnement		
- Autres ressources		
<b>TOTAL III</b>		
<b>EMPRUNTS ET DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Au près des établissements de crédit (2)		
- Financières diverses	72	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	18 470	8 783
Dettes :		
- Fiscales et sociales	38 747	29 960
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	223 824	108 073
<b>TOTAL IV</b>	<b>281 113</b>	<b>146 817</b>
Ecart de conversion passif	<b>V</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>345 049</b>	<b>274 121</b>
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
Engagements donnés :		
- Avals, cautions et garanties données		
- Effets circulants sous l'endos de l'organisme		
- Redevances crédit-bail mobilier restant à courir		
- Redevances crédit-bail immobilier restant à courir		
- Autres engagements donnés		

## Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
<b>Produits d'exploitation</b>				
Vente de marchandises				
Production vendue : - Biens				
- Services	9 547		9 547	13 437
<b>Chiffre d'affaires Net</b>	<b>9 547</b>		<b>9 547</b>	<b>13 437</b>
Production : - Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation			146 115	164 893
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			2 676	1 390
Cotisations			749	2 164
Autres produits (hors cotisations)			144 400	72 771
<b>TOTAL I</b>			<b>303 486</b>	<b>254 654</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			94 384	45 163
Impôts, taxes et versements assimilés			4 873	4 062
Salaires et traitements			184 302	161 456
Charges sociales			42 642	46 807
Dotations aux : - Amortissements sur immobilisations			21 401	8 493
- Dépréciations des immobilisations				
- Dépréciations de l'actif circulant				
- Provisions				
Autres charges			204	10 048
<b>TOTAL II</b>			<b>347 807</b>	<b>276 029</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>-44 320</b>	<b>-21 375</b>
Excédent ou déficit transféré		<b>III</b>		
Déficit ou excédent transféré		<b>IV</b>		
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL V</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements et dépréciations				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
<b>TOTAL VI</b>				
<b>RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>			<b>-44 320</b>	<b>-21 375</b>

## Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	9 601	5 623
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL VII</b>	<b>9 601</b>	<b>5 623</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	4 204	917
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VIII</b>	<b>4 204</b>	<b>917</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>5 397</b>	<b>4 705</b>
Impôts sur les bénéfices IX		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs X		
Engagements à réaliser sur ressources affectées XI		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)</b>	<b>313 087</b>	<b>260 277</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)</b>	<b>352 011</b>	<b>276 946</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)</b>	<b>-38 923</b>	<b>-16 670</b>

## Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		

CHARGES	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

## Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

### ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 345 049 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de -38 923 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les différents principes comptables généraux du règlement ANC 2016-07, notamment les principes énoncés dans le règlement CRC 2018-06 relatif au plan comptable associatif.

#### Faits caractéristiques

Néant

#### Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

L'impact du Covid-19 pour le futur est difficilement appréhendable à la date d'arrêt des comptes. Aucun élément susceptible de remettre en cause la continuité d'exploitation n'apparaît.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### Immobilisations :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

## Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement et de développement	3 974		
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL</b>	<b>3 974</b>		
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains	62 094		
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	28 134		13 202
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>	<b>90 228</b>		<b>13 202</b>
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 047		
<b>TOTAL</b>	<b>1 047</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>95 249</b>		<b>13 202</b>

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			3 974	
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>			<b>3 974</b>	
Terrains			62 094	
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agencements et aménagements const.				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagements divers				
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier		4 251	37 085	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>		<b>4 251</b>	<b>99 179</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 047	
<b>TOTAL</b>			<b>1 047</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 251</b>	<b>104 200</b>	

## Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	Montant en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et développement	1 453	951		2 405
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>	<b>1 453</b>	<b>951</b>		<b>2 405</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	1 897	12 419		14 316
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 807	8 030		15 837
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>9 704</b>	<b>20 449</b>		<b>30 154</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 158</b>	<b>21 401</b>		<b>32 558</b>

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GENERAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>			<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>			<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>	

CADRE C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

## Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Réglementées</b>				
Provisions pour : - Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>				
<b>Risques et charges</b>				
Provisions pour : - Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL</b>				

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Dépréciations</b>				
Immobilisations : - Incorporelles				
- Corporelles				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participations				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>				
Dont dotations et reprises : - D'exploitation				
- Financières				
- Exceptionnelles				
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>				

## Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	1 047		1 047
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	222 984	222 984	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	25 000	25 000	
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL</b>	<b>249 031</b>	<b>247 984</b>	<b>1 047</b>
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

## Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) : - A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	18 470	18 470		
Personnel et comptes rattachés	14 834	14 834		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 913	23 913		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	72	72		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	223 824	223 824		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>281 113</b>	<b>281 113</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				